

Une crèche mi-privée mi-publique dans les locaux messins du groupe BPCE

by Le Fil Social - jeudi, avril 06, 2017

<http://correspondances.fr/une-creche-mi-privee-mi-publique-dans-les-locaux-messins-du-groupe-bpce/>

À la faveur d'une opération immobilière de grande envergure, la Banque populaire a ouvert dans ses locaux une crèche de haute qualité environnementale gérée par la mairie, en réservant quinze places à ses salariés.

Portée par les Essenti'Elles, l'association interne de femmes managers du groupe BPCE (Banque populaire Caisses d'épargne), l'idée d'une crèche couvait depuis longtemps à la Banque populaire Lorraine Alsace Champagne-Ardenne (BPALC). Celle-ci a ouvert en août 2016 et a été inaugurée en décembre dernier. Le projet s'est réalisé à la faveur d'une grande opération immobilière qui a permis à la banque de constituer un nouveau siège de 20 000 mètres carrés en face de la gare de Metz, dans le quartier impérial en voie de classement à l'Unesco.

Le site accueille d'ores et déjà 230 salariés et en regroupera 600 à la fin des travaux.

La banque ne disposait évidemment pas en interne des compétences nécessaires pour assurer la gestion d'une crèche. Elle a donc proposé à la mairie de Metz un partenariat inédit consistant à accueillir dans ses propres locaux une crèche municipale, dans laquelle 15 places sur 25 lui ont été réservées. Les travaux ont entièrement été financés par la banque. La municipalité lui loue les locaux au tarif du marché et exerce une délégation de service public inversée, puisqu'elle gère un service partiellement privé.

Priorités et aides financières

Sitôt le projet acté, un comité de pilotage composé des RH, des représentants du personnel et des partenaires sociaux de la banque s'est attaché à fixer les conditions d'attribution des berceaux. Un système de points détermine les priorités en accordant des majorations aux familles monoparentales, aux couples dont les deux conjoints travaillent à la banque, aux parents d'un enfant atteint de handicap ou en tenant compte de l'ancienneté sur la liste d'attente. Les parents bénéficient des aides de la Caf et des prestations du CE au même titre que pour n'importe quel autre mode de garde. La banque cofinance les frais de garde à hauteur de 5 euros par jour et par enfant jusqu'à 6 ans auxquels s'ajoute, sous certaines conditions, une surprime de 5 euros jusqu'aux 3 ans de l'enfant si la mère a repris le travail à temps plein et ce, dès son retour de congé maternité.

Alors même que Metz ne souffre pas de pénurie de solutions de garde, les 15 places proposées à la crèche Charlemagne ont été réservées avant même son ouverture. Huit mois plus tard, l'accueil atteint son rythme de croisière. Fixées par la mairie, les plages d'ouvertures, de 7h30 à 18h30, conviennent aux salariés qui pratiquent souvent eux mêmes des horaires souples.

Attractivité accrue

L'initiative a contribué à l'obtention du label Égalité professionnelle que l'Afnor lui a décerné en 2016.

Certifiée Iso 26000, norme internationale de la responsabilité sociale et environnementale, la BPALC s'est classée en 2015 en première position du dividende coopératif & RSE des Banques populaires avec un montant de 5 millions d'euros. Cet outil, qui valorise sous forme financière les actions engagées dans le cadre de la RSE, intégrera la crèche messine dans ses calculs de 2016.